

Avant-propos

Par la grâce d'un colloque sur la communication et la représentation politique qui l'a amené à analyser la limite fluctuante entre le public et le privé, Eric Landowski nous offre dans ce texte une fort intéressante méditation sémiotique sur une figure particulière de la communication, l'image visuelle qu'un sujet présente à un autre sujet, puisqu'une définition possible du privé peut être ce qui ne doit pas être vu du public.

Le très grand avantage de cette figure de la vue est qu'elle permet à E.L. de poser la plus grande partie de son analyse en deça des problèmes de faire persuasif et interprétatif qui ne manquent pas de se mêler inextricablement à celui de la communication quand celle-ci prend figure de "message" (parole ou écrit) ; elle lui permet également de ne pas s'engager dans la problématique de la vérité éventuelle du message, ce qui l'autorise à mettre en évidence d'autres aspects, tel que la valeur de l'objet en circulation, de façon beaucoup plus fine. C'est donc une bonne base d'analyse des phénomènes intervenant dans les programmes de la dimension cognitive, par rapport à laquelle nous allons maintenant situer son apport.

1. L'œil, en principe, et dans ce texte, ne peut tromper ; il n'y a donc pas d'illusions d'optique qui engageraient la modalité véridictoire de la part du sujet qui voit ; d'autre part, l'émission d'une image de lui-même par le sujet vu est considérée comme inéluctable, ce qui exclut le secret ou la dissimulation au sens véridictoire, et permet de bien mettre l'accent sur la performance elle-même, performance qui a lieu entre deux sujets S1 et S2, dont l'un est vu et l'autre voit.

2. Le pouvoir faire (voir ou être vu) est brièvement discuté (p. 14) comme aménagement de l'éclairage et des relations spatio-temporelles des deux sujets en présence (individuels ou collectifs) ; il est présupposé dans le reste de la discussion, ce qui a pour heureuse conséquence d'éliminer les problématiques complexes de quête et de délégation de sujets opérateurs qui se posent toutes les fois

que les conditions d'une transmission directe de l'information ne sont pas réalisées entre les sujets "émetteur" et "récepteur" ; sont ainsi exclues les questions de débrayage de l'énonciation, de contraste, et de focalisation.

3. La performance de transmission de l'image est donc toujours considérée comme réalisable, ou même déjà réalisée ; ce qui est analysé est donc seulement l'accord ou le conflit des deux partenaires en présence sur ce qui est à voir et à ne pas voir, à cacher ou à mettre en évidence, en vue d'une "bonne" relation de confiance, qui peut être affective (plaire ou déplaire, provoquer ou séduire), par exemple sur la dimension politique (plaire pour être élu), ou, au contraire, en vue d'une relation de défense ou de méfiance (contrôle ou surveillance), à l'égard de l'autre acteur ou de soi-même (relation transitive ou réflexive). Accord ou désaccord sont analysés par la position des deux partenaires selon la modalité du vouloir en ce qui concerne la performance ; cependant, la performance se présente comme un programme d'usage pour une autre performance qui peut être d'ailleurs, tout simplement, l'installation dans le duratif de la performance de prise de contact visuelle sous forme de "bonnes relations" ; le vague maintenu volontairement par E.L. sur ce programme global entraîne parfois quelque incohérence dans les dénominations des combinaisons de modalités volitives des deux partenaires. Il en résulte également une autre conséquence, qui mérite d'être examinée avec soin : c'est une sorte de moralisation des rôles qui se traduit au niveau des dénominations (voyeur, indiscret, espion), problème qui ne se pose pas quand on traite de la communication au niveau du savoir et du faire savoir.

4. Pour plaire, ou au contraire surveiller, il faut qu'une image soit transmise, mais elle ne concerne pas nécessairement la totalité des actions ou des comportements du sujet observé, ni même n'importe lesquels, d'où une régulation entre le privé et le public, dont la limite fluctue selon les situations et les caractères ; il s'ensuit une sorte de tension entre information "favorable" et "nuisible", sans rapport avec son caractère "vrai" ou "faux" (bien au contraire, seules les informations que l'on croit vraies permettent le chantage). Dans les n° 17 et 18 de Sémiotique et Bible, le modèle de faire informatif proposé prend en considération les cas de "passivité" et d'"activité" pour l'émission et la réception ; la figure du voir, quand la performance est modalisée selon le vouloir des deux sujets en présence, permet de générer les deux positions : /vouloir voir/ et /ne pas vouloir voir/ qui correspondent aux rôles actif et passif du récepteur, et /vouloir être vu/ et /ne pas vouloir être vu/ pour les rôles correspondants de l'émetteur ; en outre, et en cela le modèle d'E.L. s'avère plus puissant, la figure du voir génère les positions contraires /vouloir ne pas voir/ et /vouloir ne

pas être vu/; ainsi que les contradictoires correspondants. Il s'ensuit une très grande richesse combinatoire dans la modalisation des deux sujets en présence que nous allons tenter d'évaluer.

Il faut être attentif au fait que le /vouloir/ dont il est question ne précède pas nécessairement la performance, puisque celle-ci est inéluctable, comme nous l'avons dit, et aussi, probablement, parce que la performance n'est pas ponctuelle : elle peut se répéter ou s'installer dans le duratif. Donc, malgré ce que laisseraient croire les formulations, il ne s'agit pas d'un vouloir faire (où la modalisation concerne le sujet opérateur de la performance), mais du vouloir d'un des sujets concernant la performance de l'autre : /vouloir voir/ est vouloir que l'autre se montre, et /vouloir être vu/ est vouloir que l'autre regarde ; ce /vouloir/ est donc plutôt une modalité d'état (modalité du sujet pathémique), et plutôt que vouloir, il faudrait entendre des termes tels que consentir ou objecter.

Ce /vouloir/ reflète la position des sujets d'état dans un espace de "visibilité" des actions et des situations qu'on pourrait diviser en deux sous-espaces : celui des actions que l'on peut montrer ou regarder (publiques) et celui des actions à cacher (privées) ; entre le /vouloir être vu/ et le /vouloir ne pas être vu/ du côté de l'émetteur, aussi bien qu'entre les modalités correspondantes du récepteur, passe la limite fixée par la "décence" (si l'on retient l'isotopie sexuelle), ou par des conventions politiques concernant le respect des individus ou des Etats souverains (si on pense à l'espionnage) ou encore, les limites qui cernent la liberté individuelle pour la restreindre ou la défendre (cf. la tyrannie décrite comme obscénité généralisée). Ces deux sous-espaces peuvent aussi être constitués en une catégorie graduelle où la limite entre ce qu'on veut bien voir (ou laisser voir) et ce qu'on ne veut pas voir est remplacée par un neutre peu défini où il est indifférent de voir ou de ne pas voir, mais où les deux pôles se constituent en trop et trop peu de "vue" (trop : voyeurisme ou indiscretion de la part de S2, trop peu : défense excessive de la part de S1).

Quand les deux partenaires s'entendent sur la répartition des images dans les deux sous-espaces de visibilité, ou quand ils s'accordent sur les approximations de trop et de trop peu de visibilité, on pourrait parler de "contrat fiduciaire" : un système axiologique partagé par les deux sujets, permettant une bonne régulation de la communication visuelle. Mais il peut y avoir désaccord, et donc souffrance de l'un ou l'autre sujet ; si l'un des sujets se situe dans la norme sociale de définition de ces sous-espaces, et non l'autre, ce dernier reçoit des dénominations à forte connotation morale négative (exhibitionnisme par exemple).

Le problème de combinaisons entre la modalité selon le vouloir d'un sujet et la modalisation selon l'un des subcontraires de l'autre sujet (ne pas vouloir) pose un problème différent de celui du "contrat" ou du "conflit" précédemment évoqué, car l'absence de la modalité du vouloir peut être interprétée de deux façons.

1. Elle peut traduire l'absence d'un récepteur précis pour telle image que Si donne de lui-même : une action ou situation est publique (/ne pas vouloir ne pas être vu/) et peut donc être regardée par tous ceux qui sont à portée ; d'autres images sont réservées à un récepteur précis, telles les cérémonies d'initiation d'une société secrète ; le secret est alors le lien fiduciaire institué entre initiés, qui délimite le champ des récepteurs possibles et leur interdit en même temps la réémission vers des récepteurs non-autorisés. On pourrait être tenté d'introduire ici la modalisation véridictoire du "secret" (être + non-parafêtre), et ses divers parcours ontiques. Pourtant, l'image étant toujours transmise, la figuration visuelle nous empêche de traiter ce secret comme tel, puisqu'il y a dans tous les cas /parafêtre/ de cet /être + non-parafêtre/ ; le récepteur non autorisé peut prendre alors la décision de simuler cet /être + non-parafêtre/ (faire comme si l'on n'avait pas vu, "fermer les yeux") et cette décision relève d'un contrat synallagmatique portant sur la pertinence et l'impertinence qui sépare par focalisation ce qu'on ne veut pas de ce qu'on veut voir, ce qu'on veut et ce qu'on ne veut pas ne pas voir. S'il y a un secret, c'est de ce savoir que l'on se cache à soi-même ; mais il est entendu qu'il sera toujours possible (et l'autre qui sait avoir été vu dans une situation scabreuse le sait) d'actualiser le non-pertinent comme une image pertinente modalisée par le secret.

2. L'absence de la modalité du vouloir peut aussi être liée à l'évaluation de l'image elle-même : elle n'est pas l'objet d'un vouloir car elle n'est pas considérée comme pertinente pour un programme global de communication, collective ou interindividuelle. Elle relève, par exemple, du /ne pas vouloir ne pas être vu/ et corrélativement du /ne pas vouloir voir/ parce que c'est une image "intime", ou qui reflète involontairement une préoccupation toute personnelle dans une situation inappropriée. La définition de la limite entre ce qui est pertinent ou non dans la relation, ou la répartition des actions ou situations entre celles qui sont pertinentes et les autres peut faire l'objet d'un contrat individuel ou d'une convention collective, ou être au contraire cause de conflit entre les partenaires : selon les exemples donnés par E. L., l'"indiscrétion" de l'administration et de ses fichiers, ou l'"impudeur" du personnel politique. Là encore, le désaccord peut entraîner une moralisation des dénominations quand la catégorie

pertinent vs non-pertinent est constituée en catégorie graduelle : un bon exemple est donné par les sociologues étudiant la durée de l'échange de regard entre deux partenaires : un regard intermittent et bref assure le bon fonctionnement d'une conversation amicale, un regard appuyé est au contraire non-pertinent pour ce type d'échange ; l'inverse serait vrai entre deux partenaires dans le jeu amoureux. Un "timide", que tout regard, même bref, terrorise, ne polarise pas de la même façon qu'un "effronté" (que seul un regard appuyé peut satisfaire) la catégorie de la pertinence en ce qui concerne l'intensité du regard.

La tension ainsi installée par la combinatoire des vouloir de S1 et S2 entre le "bon" et le "mauvais" émetteur ou récepteur (celui qui fait mauvais usage de l'image), ou la "bonne" et la "mauvaise" image (celle qui fait tort dans une situation donnée) promet d'être très utile dans l'analyse d'autres textes, et particulièrement des textes scientifiques, pour rendre compte de l'opposition entre résultat satisfaisant et, non seulement information non-pertinente (bruit d'un émetteur parasite interférant avec la communication), mais aussi erreur, qui peut provenir du fait que l'image a glissé vers un autre récepteur et n'a donc pas été captée, ou bien que l'image captée provenait d'un autre émetteur que celui dont l'image intéressait le récepteur.

On pourra, à partir de ce premier dispositif d'économie scopique, corréliser les catégories mises en place à la problématique de l'observateur, de la focalisation et de la mise en perspective dans un cadre sémiotique général. L'on peut décrire les différents faire visuels d'un sujet cognitif – installé dans le discours par la procédure de débrayage – manifesté selon des formes variées (plus ou moins implicites, plus ou moins actorialisées) et rendre ainsi raison de la focalisation : de la "prise de vue" d'un programme en son entier ou de la sélection d'une ou plusieurs séquences à l'exclusion d'autres (qu'on fait ou qu'on ne fait pas voir, etc.). Avec la focalisation, la mise en perspective – inscrite, quant à elle, dans la relation énonciateur-énonciataire, et relevant plutôt des procédures de textualisation – est censée épuiser la notion par trop vague de "point de vue".

Une typologie des sujets observateurs installés dans le discours et de leurs rôles actantiels (et modaux) et actoriels peut ainsi être esquissée, ainsi qu'une catégorisation corrélatrice des sujets observés et de leurs rôles pathémiques (sans-gêne, modestie, etc.). Cette typologie ne serait pas sans intérêt en tant que modèle des comportements empiriques des sujets (dits concrets) des faire visuels.